



SAMU de France

Syndicat National de l'Aide Médicale Urgente

<http://www.samu-de-france.fr>

Les temps qui viennent s'annoncent difficiles ...

Les Samu-Smur viennent de vivre une période particulièrement faste. Tous les problèmes, certes n'ont pas été réglés ... mais la période qui s'achève aura été, sans conteste, d'un dynamisme et d'une fertilité comme nous n'en avons jamais connu.

Il en résulte un acquis considérable :

- *des infirmier(e)s dans presque toutes les interventions des Smur* et, surtout, la « norme » selon laquelle il doit obligatoirement y en avoir ; ultime étape du combat pour la reconnaissance des Smur comme des structures de soins à part entière ;
- *la régulation médicale placée au centre du réseau des urgences* et la mise à niveau de ses moyens à présent sérieusement engagée ;
- *la reconnaissance de l'importance des structures d'urgence et de la qualité de la plus-value qu'elles apportent*, tant à travers la myriade de situations individuelles dont elles assurent la prise en charge au quotidien, que comme un irremplaçable outil collectif pour affronter les situations exceptionnelles.

Les temps qui viennent s'annoncent, pourtant, difficiles ... et très incertains.

Pourquoi ?

Pour deux raisons principales.

La première est que, quels qu'en soient les résultats, les prochaines échéances politiques annoncent des bouleversements.

La seconde est qu'il y a des problèmes de fond qui, de toute façon, impacteront nos organisations : démographie médicale, permanence des soins, nouvelle gouvernance ...

Nous allons vers un autre monde ...

La meilleure façon de nous y préparer est de se dire que tout sera susceptible d'être remis en question et devra, donc, être à nouveau solidement argumenté ... et, éventuellement, repensé pour en maintenir l'essentiel tout en prenant en compte les nouvelles contraintes.

Il ne s'agit pas d'en être effrayés. Tout au contraire.

Il s'agit, d'abord, d'être convaincus de porter des valeurs solides qui sont de plus en plus appréciées de la population. C'est là, incontestablement, une très grande force.

Il s'agit ensuite d'être structurés.

Le monde de l'urgence a plusieurs facettes. La vitalité de l'Amuf est un atout dont chacun a pu mesurer les effets considérables. La récente création, dans le domaine scientifique, de la Société Française de Médecine d'Urgence (Sfmu) est un enrichissement et une démultiplication de notre crédibilité. Mais la dimension pré-hospitalière a ses spécificités qui imposent une représentation professionnelle ciblée ; rôle assuré, depuis des années, par Samu de France.

Très sincèrement, et en dépit de ce que représentent aujourd'hui les Samu-Smur, il ne me semble pas excessif de dire que cette formidable construction pourrait s'évanouir en quelques courtes années si elle n'était pas, sans cesse, étayée, consolidée, confortée, complétée par tout ce que seule une représentation professionnelle vivante, ouverte, dynamique, constructive, imaginative et ambitieuse peut faire.

La conclusion est simple : il faut que la représentation de l'aide médicale urgente soit forte.

Merci à tous ceux qui ont, jusque-là, contribué à la vitalité de Samu de France et qui entendent continuer tout aussi activement. Bienvenue aux nouveaux membres, dont l'engagement est indispensable pour porter la nouvelle ambition qui nous fera, ensemble, relever les défis de demain !

Marc Giroud

Président de Samu de France

Votre adhésion 2007 à « SAMU de France » ouvre droit :

- aux tarifs réduits sur l'inscription aux journées professionnelles organisées par SAMU de France en 2007, l'abonnement au JEUR (-34%) et à la Revue des SAMU (-37%), l'achat des monographies de SAMU de France et du Guide d'Aide à la Régulation au SAMU Centre 15,
- aux tarifs privilégiés de l'assurance UNASPSS (cf. site web de SAMU de France)
- à une monographie offerte* (uniquement sur le stand du congrès "Urgences")
- à l'abonnement gratuit à l'e-news-lettre de SAMU de France

La cotisation est fixée pour l'année 2007 à 52 €. Les nouveaux adhérents bénéficient, la 1ère année, d'un tarif de bienvenue à 32 €. Bénéficient également d'un tarif réduit : les étudiants (27 €), les PARM, ambulanciers et infirmiers (17 €).

Dr Frédéric BERTHIER, Trésorier
tresorier@samu-de-france.fr

Tarifs 2007

Nom Prénom Statut et Qualif. Pro.
 Date de naissance Profession
 Hôpital Service
 Adresse Pro.
 Adresse Perso.
 Adresse réception courrier ? Pro Perso E.mail @

Adhésion Samu de France

Médecin (1ère adhésion : 32 €, renouvellement 52 €, étudiant 27 €)
 PARM, Ambulancier, Infirmier : 17 €

Abonnement à la Revue des SAMU (réservé aux adhérents à jour de cotisation) *

Médecin (1er abonnement : 35 €, renouvellement 50 €, étudiant 35 €)
 PARM, Ambulancier, Infirmier : (tarif unique 35 €)

* DOM-TOM, CEE, étranger : ajouter 17 € au tarif de l'abonnement

Contrat d'assurance UNASPSS

Médecin	Étudiant	Bénévole
45 €	23 €	15 €

Le présent contrat garantit aux membres du SAMU le paiement de prestations en cas de réalisations des risques décès -invalidité permanente ou partielle, consécutive à des accidents corporels survenus du fait ou à l'occasion des interventions effectuées dans le cadre des activités exercées au sein des SAMU-SMUR.

GARANTIE en cas de DÉCÈS : 125% du salaire annuel plafond de la sécurité sociale. GARANTIE en cas d'INCAPACITÉ PERMANENTE TOTALE ou PARTIELLE : 250% du salaire annuel plafond de la sécurité sociale pour un pourcentage égale à 100% ou d'une fraction de ce capital proportionnel au pourcentage d'invalidité si l'invalidité est partielle.(selon barème) (mentionner si vous êtes gaucher)

Je soussigné(e), Catégorie ? PERMANENT* ÉTUDIANT* BÉNÉVOLE* (rayer la mention inutile)

Déclare adhérer à L'UNION NATIONALE DE L'ACTION SOCIALE DU PERSONNEL ET DES SECOURISTES DU SAMU

Le BÉNÉFICIAIRE DE L'ASSURANCE SERA

Fait le : à

Signature

(*En cas de réalisation du contrat, cette mention devra être justifiée par le directeur de l'établissement.
 En cas de DÉCÈS, le capital est servi au bénéficiaire désigné ou à défaut par priorité au conjoint survivant non divorcé, ni séparé de corps judiciairement, à défaut aux enfants de l'assuré, à défaut à ses héritiers, à défaut à ses ayant-droits)

Paiement à l'ordre de SAMU de France
à effectuer de préférence à l'aide de <http://www.samu-de-france.fr/bow>
 (paiement en ligne possible)

et/ou à adresser à : Dr Frédéric BERTHIER, SAMU 44 - CHU, BP 1005, 44093 NANTES Cedex 1

* Dans la limite des stocks disponible et uniquement pour l'année en cours